



15ème législature

Question N° : 38219	De M. Bertrand Sorre (La République en Marche - Manche)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > culture	Tête d'analyse >Reconnaissance des jeux de société comme produit culturel	Analyse > Reconnaissance des jeux de société comme produit culturel.
Question publiée au JO le : 20/04/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la part importante que les jeux de société, les jeux de rôles et les jeux pour enfants ont prise dans la vie quotidienne des Français. Depuis de nombreuses années maintenant, les différents jeux de société sont devenus un passe-temps privilégié par bon nombre de citoyens. Qu'ils soient des jeux de divertissements ou bien des jeux éducatifs, ils permettent de développer de multiples compétences, comme le développement du sens de l'observation, la stimulation de la capacité de concentration de l'enfant et sa motricité fine. Ils permettent l'enrichissement du vocabulaire, font travailler la mémoire et la logique et apprennent aux enfants à apprendre à gagner et à perdre. Plus que des jeux, ils sont également un vecteur du renforcement du lien social et du lien intergénérationnel. Accessibles à tous les âges, ils réunissent bien souvent tous les membres d'une même famille lors de moments conviviaux. De plus, suite aux différentes mesures restrictives prises par le Gouvernement, en lien avec la crise de la covid-19 que le pays traverse et la mise en place des différents confinements, leur utilisation a largement augmenté. Ils prennent aujourd'hui une part importante dans la vie des citoyens, au même titre que la culture française, car largement assimilés par les Français comme un produit culturel. Les jeux de société méritent d'être reconnus par l'État comme un produit culturel au même titre que la musique, la littérature ou encore les beaux-arts. Cette reconnaissance culturelle permettrait à toutes les parties prenantes (auteurs, illustrateurs et vendeurs) de cette filière de s'épanouir et conforterait leur participation active à la création ludique. Aussi, il souhaiterait savoir ce qu'entend faire le Gouvernement à ce sujet.